

**AVIS SPECIFIQUE DE PASSATION DES MARCHES (ASPM)**

**Titre du marché :** Sélection d'un consultant pour la vérification de la mise en œuvre du contrat d'assurance vie de MCA- Bénin II

**Titre du projet :** Millennium Challenge Account-Bénin II (MCA-Bénin II)  
**Type d'avis :** Demande de candidatures (DC) - CI (Consultant individuel)

**Informations Générales**

**Pays :** Bénin  
**Ville/Localité :** Cotonou  
**Avis/Numéro du marché :** PP18-COM-ADM-22.1  
**Date de publication :** 28 novembre 2022  
**Date limite :** 16 décembre 2022  
**Agence de financement :** Millennium Challenge Corporation (MCC)  
**Acheteur :** Millennium Challenge Account-Bénin II  
**Langue d'origine :** Français

**Information de Contact**

**Adresse :** Gabriel DEGBEGNI  
Coordonnateur National  
Millennium Challenge Account-Bénin II  
95, rue 5 073 Zongo Nima  
Immeuble Kouglénou, 3ème étage  
Domaine de l'OCBN derrière l'ex-Compagnie  
Territoriale de Gendarmerie du Littoral Cotonou,  
République du Bénin

**Email:** [info@mcabenin2.bj](mailto:info@mcabenin2.bj)

**Site Web:** <http://www.mcabenin2.bj>

**Type de marché :** Services de Consultant Individuel

**Texte original**

1. Le Millennium Challenge Corporation (« MCC ») et le gouvernement du Bénin (« Gouvernement ») ont signé un Compact Millennium Challenge Account (« Compact ») visant une aide du Millennium Challenge Account d'environ 391 000 000 de dollars US (« Financement MCC ») destinée à contribuer à la réduction de la pauvreté par la croissance économique au Bénin. Le Gouvernement, agissant par l'intermédiaire du Millennium Challenge Account - Bénin II (MCA-Bénin II) (« Entité MCA »), se propose d'affecter une partie du Financement MCC au règlement des paiements autorisés au titre du marché visé par la présente Demande de candidatures. Tout paiement effectué au titre

du marché envisagé sera soumis, à tous égards, aux termes et conditions du Compact et documents associés, y compris aux restrictions relatives à l'utilisation et aux conditions de décaissement du Financement MCC. Aucune partie autre que le Gouvernement et l'Entité MCA ne pourra se prévaloir du Compact ni prétendre au produit du financement du MCC.

2. Le Financement MCC est alloué par le Congrès des États-Unis et réservé à l'avance au Compact, sans financement progressif ou partiel. Ainsi, lorsqu'un contrat est signé avec une entité MCA, l'argent est déjà disponible pour l'entité MCA et, pour la plupart des contrats, les factures sont payées directement aux contractants / consultants / fournisseurs par le Trésor américain.
3. Le programme énergétique du Bénin comprend quatre (4) projets à savoir : (i) Projet « Réformes des Politiques et Renforcement Institutionnel » ; (ii) Projet « Production d'Electricité » ; (iii) Projet « Distribution d'Electricité » ; et (iv) Projet « Accès à l'Electricité Hors Réseau ». L'objectif du programme est d'accroître la productivité et la production de l'entreprise, de générer davantage de possibilités économiques pour les ménages et d'améliorer la capacité de fournir des services publics et sociaux en améliorant la quantité et la qualité de l'approvisionnement de l'électricité. Le Compact sera exécuté pour une période de cinq années après l'entrée en vigueur intervenue le 22 Juin 2017. Pour faire face aux défis de la pandémie du Covid, le Compact a été prolongé jusqu'au 22 juin 2023.
4. MCA-Bénin II invite maintenant les Consultants individuels éligibles à soumettre une lettre de candidature, un Curriculum Vitae (CV), les commentaires sur les TDRs et une offre financière pour **la vérification de la mise en œuvre du contrat d'assurance vie de MCA-Bénin II.**
5. **La durée du Contrat** : La Mission se déroulera dans le mois de **février 2023** et dans le mois de **juin 2023**, sans toutefois, dépasser la date de la fin du Compact, soit le 22 juin 2023. Le lieu de la mission est le Bénin. Le niveau d'effort estimatif nécessaire pour accomplir cette mission est de **vingt (20) hommes/jours.**
6. Les critères de qualifications requis pour que la candidature d'un Consultant individuel soit prise en compte, sont indiquées dans les termes de référence. Veuillez-vous référer aux termes de référence détaillés inclus dans les documents de la Demande de candidatures, mais parmi les exigences, ces critères incluent :
  - Avoir un diplôme de niveau BAC +5 en assurances au moins ;
  - Avoir de solides connaissances en actuariat de préférence soutenues par une qualification ;
  - Avoir une qualification reconnue en droit ;
  - Avoir au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle en assurance vie de groupe ;
  - Avoir réalisé deux (2) missions similaires au cours des cinq dernières années au profit des organismes internationaux, ambassades, ministères, agences de l'administration publique ou des structures de renommée nationale ou internationale.

7. La Demande de candidatures est ouverte à toute personne éligible ("Consultant Individuel") comme définie dans les Directives de Passation de Marchés des Programmes financés par les Fonds MCC, disponibles sur le site [www.mcc.gov](http://www.mcc.gov), qui souhaitent y participer. Les consultants individuels **ne peuvent** ni s'associer en groupement ni sous-traiter les prestations.
8. Cette Demande de Candidatures fait suite à l'Avis Général de Passation de Marché N°18 du Compact qui a été publié sur dgMarket le 13 octobre 2022, dans UN Development Business (« UNDB ») le 14 octobre 2022, sur le site Internet de MCA - Bénin II ([www.mcabenin2.bj](http://www.mcabenin2.bj)) le 18 octobre 2022 et dans les journaux locaux « La Nation » les 20 et 27 octobre 2022 et « Le Matinal » les 20 et 24 octobre 2022.
9. Les Consultants seront sélectionnés conformément aux procédures de sélection des Consultants individuels définies dans les Directives de Passation de Marchés des Programmes financés par les Fonds MCC (P1. B.3.9).  
  
Les Consultants intéressés doivent manifester leur intérêt en envoyant un courrier électronique (avec l'objet de la candidature : **Sélection d'un consultant pour la vérification de la mise en œuvre du contrat d'assurance vie de MCA-Benin II** à l'Agent de Passation des Marchés, à l'adresse : [info-benin@charleskendall.com](mailto:info-benin@charleskendall.com), en précisant leurs coordonnées complètes.
10. Les Dossiers de candidature doivent être soumis par voie électronique (DropBox) selon les indications de la Demande de candidatures.
11. La date limite de réception des Dossiers de Candidature, est fixée au **vendredi 16 décembre 2022 à 10h00**, heure locale de Cotonou. Les Dossiers de Candidature arrivés en retard ne seront ni acceptés, ni ouverts. Ils seront supprimés de l'endroit où ils ont été déposés. Il convient de noter que les Dossiers de Candidature déposés physiquement **ne sont pas** acceptés.
12. Information de Contact/Adresse :

**Millennium Challenge Account - Bénin II**  
**95, rue 5073, Zongo Nima**  
**Immeuble Kouglénou, 3ème étage**  
**Domaine de l'OCBN Derrière la Compagnie**  
**Territoriale de Gendarmerie du Littoral Cotonou,**  
**République du Bénin**  
[info-benin@charleskendall.com](mailto:info-benin@charleskendall.com)  
<http://www.mcabenin2.bj>



**Gabriel DEGBEGNI**  
**Coordonnateur National**